

10 avril 2020

Envoyé par courriel

Son Excellence le très honorable Justin Trudeau, C.P., député
Premier Ministre du Canada

Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Vice-Première Ministre
Messieurs et Mesdames les Ministres,

Pour faire suite à notre deuxième lettre ouverte (du 3 avril 2020), la Canadian Crafts Federation/Fédération canadienne des métiers d'art (CCF/FCMA) félicite le gouvernement fédéral de son engagement intensif et continu envers la mise sur pied de programmes d'urgence de soutien aux Canadiens et Canadiennes et aux entreprises canadiennes. Merci pour votre travail.

Si vous comptez étendre la Prestation canadienne d'urgence ou élaborer un nouveau programme pour les travailleurs indépendants ou à forfait ponctuels, y compris les artistes, il ne devrait pas uniquement mettre l'accent sur les heures travaillées. Les revenus des artistes de métiers sont bien plus complexes. Nous avons joint à cette lettre un document qui résume les nombreuses sources de revenus (avec des descriptions et des échéances) pour aider à illustrer ces complexités.

Comme ce document en fait état, les revenus des artistes des métiers d'art ne sont pas faciles à catégoriser. Ils ne cadrent pas dans les structures typiques d'emploi avec un tarif horaire ou un salaire routinier. Pour faire en sorte que les nouvelles exemptions ou les nouveaux programmes évitent de disqualifier involontairement les artistes des métiers d'art — soit par des politiques directes ou par l'impression que laisse la formulation des critères d'admissibilité — nous encourageons le gouvernement à :

1. Accorder des exemptions pour la vente d'art ou tout profit de la vente d'art.
2. Établir un plafond, comme 2 000 \$, de revenu additionnel jusqu'auquel l'artiste peut demeurer admissible à la Prestation canadienne d'urgence.
3. Clarifier le moment où le revenu doit être comptabilisé : est-ce pour le mois où le travail a été effectué (qui s'arrime avec la comptabilité d'exercice) ou le mois où le paiement a été reçu? (Il importe énormément de clarifier ce point pour les artistes des métiers d'art.)
4. Envisager de mettre sur pied un programme de revenu de base. Il pourrait être adapté aux artistes (les activités des années précédentes ou de l'année actuelle pourraient servir d'indicateur d'admissibilité) ou étendu pour soutenir un revenu de base plus large pour tous les Canadiens. Une crise à long terme requiert des solutions à long terme.

a/s du Conseil des métiers d'art
du Nouveau-Brunswick
361, rue Victoria, suite 211
Fredericton,
Nouveau-Brunswick

Adresse postale :
B. P. 1231
Fredericton,
Nouveau-Brunswick
E3B 5C8

Tél. (506) 462-9560
Télé. (506) 457-6010
C.
info@canadiancraftsfederation.c
a

www.canadiancraftsfederation.c
a

Nous savons que le gouvernement travaille d'arrache-pied pour faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à du soutien par de nouveaux programmes généraux afin d'aider le plus grand nombre de personnes possible, dès que possible. Nous sommes étonnés de voir la vitesse et le dévouement déployés par les politiciens, les fonctionnaires et bien d'autres qui travaillent 24 heures sur 24 pour réaliser ces programmes.

Nous sommes sincèrement reconnaissants d'être entendus et de voir que les demandes collectives du secteur culturel sont reflétées dans les réactions du gouvernement. Nous savons que vous êtes à l'écoute, et nous vous en savons gré. De plus, nous espérons que les informations que nous vous avons fournies alimenteront vos réflexions de nouveaux contextes et de nouvelles idées.

Une fois de plus, nous réitérons l'énoncé final de notre lettre précédente : « Le secteur des arts contribue de manière importante à l'économie canadienne (selon le Compte satellite de la culture 2017 de Statistiques Canada, les métiers d'art contribuent pour 2,2 milliards de dollars au PIB). Ce secteur représente un partenaire logique, créatif et sain dans nos efforts communautaires de reconstruction à la suite de cette crise. Dans notre nouvelle norme, les arts peuvent jouer un rôle important pour ce qui est de reconstruire les interactions sociales et une société saine — mais pas si nos artistes voient leurs finances dévastées au cours de la période de reprise. »

Cette lettre a été revue et approuvée par les directeurs généraux et directrices générales des conseils des métiers d'art provinciaux et territoriaux suivants : la Yukon Art Society, le Craft Council of British Columbia, l'Alberta Craft Council, le Saskatchewan Craft Council, le Manitoba Craft Council, Craft Ontario, le Conseil des métiers d'art du Québec, Métiers d'arts NB, le Prince Edward Island Crafts Council, Craft Nova Scotia, le Craft Council of Newfoundland & Labrador et le Nunavut Arts & Crafts Association.

En toute solidarité,



La directrice de la CCF/FCMA,
Maegen Black



Pièce jointe : Revenus des artistes des métiers d'art

CC :
Kimberly Bent, présidente de la CCF/FCMA

L'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée
Vice-première ministre

L'honorable Jean-Yves Duclos, C.P., député
Président du Conseil du trésor

L'honorable Stephen Gilbeaut, C.P., député
Ministre de Patrimoine canadien

L'honorable Diane Lebouthillier, C.P., députée
Ministre du Revenu national

L'honorable Bill Morneau, C.P., député
Ministre des Finances

L'honorable Carla Qualtrough, C.P., députée
Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes
handicapées

L'honorable Filomena Tassi, C.P., députée
Ministre du Travail

L'honorable Patricia Bovey, sénatrice, C.P.